

Trimestriel fondé en 1991  
n° 88  
dépot légal septembre 2014



Le numéro  
6,00 €  
automne 2014



# Châlons dans la tourmente

## Bibliothèques

municipale à vocation régionale  
68 rue Léon Bourgeois ; accès parking  
au 22 rue des Martyrs de la résistance  
mardi, jeudi et vendredi 13 à 18 H  
mercredi et samedi 10 à 18 H

**Salle du patrimoine** : du mardi au samedi,  
de 13 h à 18 h

**municipale annexe Diderot**

11 rue groupe Libération nord  
mardi, jeudi, vendredi 14h à 18h  
mercredi 9h30 à 12h, 14h à 18h  
samedi 9h30 à 17h

**municipale annexe Gulliver**

1 rue du docteur Calmette  
mardi, jeudi, vendredi 14h à 18h  
mercredi et samedi 10h à 18h

## Archives

municipales  
dans les locaux de la bibliothèque muni-  
cipale, salle du Patrimoine, du mardi au  
samedi, de 13 h à 18 h

départementales  
rue Carnot, face à la Préfecture, ouvertes  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

## Ville d'art et d'histoire

Le Centre d'Interprétation de l'Archi-  
tecture et du Patrimoine est ouvert du  
mardi au samedi de 13 h à 18 h (entrée  
gratuite). 68 rue Léon Bourgeois.

**2A av du Mal Leclerc**

(entrée du grand jard)

51000 Châlons

tel : 03.26.21.78.05

**horaires d'ouverture**

- lundi, mercredi, ven-

dredi : de 16 à 18 h

- mardi, jeudi, samedi :

de 10 à 12 h

## Musées

des Beaux-Arts et d'Archéologie  
(place Godard) du lundi au vendredi : 14  
à 18 h ; samedi : 10 à 12 h et 14 à 18 h ;  
dimanche : 10 à 12 h et 14 h 30 à 18 h 30.

**Garinet** (rue Pasteur)

du mercredi au lundi : de 14 à 18 h

du Cloître : rue Nicolas Durand  
du mercredi au lundi : 10h à 12h et 14h à  
18 h (17 h d'octobre à avril)

**Musés municipaux fermés les mardis et  
jours fériés.**

**Schiller-Goethe** : 68 rue Léon Bourgeois.  
Fermeture définitive depuis le 1<sup>er</sup> janvier  
2009 sur décision d'un membre iconoclaste  
du Haut Conseil des Musées de France.

**de la Machine à coudre** : 13 place  
des Buttes. Visite gratuite sur rendez-vous  
l'après midi : 03.26.65.62.46

## Espace Catalaunien

L'association Nouvelle Catalaunie tient une  
permanence à l'Espace Catalaunien, 7bis rue  
Thiers, tous les lundi après-midi de 14 h 30  
à 17 h et mercredi matin de 10 h 30 à 12 h.  
Fermeture annuelle du 15 juillet au 31 août.



L'association a pour but de contribuer à l'en-  
richissement des collections des musées de  
Châlons-en-Champagne et à leur rayonne-  
ment. **Siège social** : musée des beaux-arts  
et d'archéologie, place Alexandre-Godart à  
Châlons-en-Champagne.

## S.A.C.S.A.M.

**Société d'Agriculture, Commerce, Sciences  
et Arts du département de la Marne.** Per-  
manence tous les vendredis de 14h30 à  
16h30 au 13, rue Pasteur à Châlons-en-  
Champagne. Les séances mensuelles de  
la Société sont publiques (voir le calendrier  
sur la page agenda de son site **internet** :  
<http://academie.chalons.free.fr>

## ARTISANS DU MONDE

23 rue Saint Dominique,  
face à l'ENSAM, Châlons

Association de commerce équitable avec les  
pays du sud, Artisans du Monde est ouvert les  
mardi, jeudi et vendredi 14h30-18h30, mer-  
credi et samedi 9h30-12h et 14h30-18h30.

## CENTRE DU VOLONTARIAT 2A avenue du Maréchal Leclerc

Le Centre du Volontariat accueille et oriente  
vers des activités bénévoles dans les asso-  
ciations. Si vous désirez vous rendre utile  
et participer à des activités bénévoles de  
votre choix, si vous disposez d'une heure,  
de quelques heures ou plus par semaine :  
venez nous voir. Nous vous orienterons vers  
l'association qui correspond à votre souhait.

**PERMANENCES tous les mardis et jeudis  
de 16h à 18h**

CONTACT AU 06.68.32.80.84

## ABI - MEUBLES

[www.abimeubles51.fr](http://www.abimeubles51.fr)

## La boutique vêtements

Vous voulez vous séparer de vêtements,  
chaussures, linge de maison, vaisselle, jouets  
ou objets de décoration que vous n'utilisez  
plus ? Déposez-les dans les conteneurs  
ABI de couleur fuchsia proches de votre  
domicile, à l'atelier vêtements 8 impasse  
des Mathurins (tel 03 26 65 30 01) ou à  
notre boutique 7, rue Léon Bourgeois (03  
26 65 30 00).

La boutique est ouverte à tous du mardi au  
vendredi de 9 h30 à 12 h et de 14 à 17 h 30.

## Fréquences FM

Radio Mau Nau	RCF Radio L'Epine
90.6 Mhz	88.6 Mhz
03 26 21 32 36	03 26 21 26 26
<a href="http://www.radiomaunau.com">www.radiomaunau.com</a>	<a href="http://www.rcf.fr">www.rcf.fr</a>



**ADHESION et/ou ABONNEMENT**  
4 trimestres = 4 numéros dont un gratuit !

En  
couverture :

Mgr Tissier  
et Joseph  
Servas

En arrière  
plan : le  
marché  
couvert  
bombardé

bibliothèque  
Pompidou, fonds  
iconographique

ADHESION + ABONNEMENT (frais d'envoi inclus des 4 prochains numéros)	Prix public	OFFRE préférentielle Adhérents-abonnés	
		soutien don (*)	A régler
<input type="checkbox"/> personne physique .....	24 €	28 € + .....	€ = ..... €
<input type="checkbox"/> couple et association .....	24 €	33 € + .....	€ = ..... €
<b>ABONNEMENT</b> (4 prochains numéros, frais d'envoi inclus)			
<input type="checkbox"/> personne physique .....	24 €	18 € + .....	€ = ..... €
<input type="checkbox"/> personne morale .....	24 €	22 € + .....	€ = ..... €

(\*) Les  
cotisations  
versées, les  
soutiens et  
dons apportés  
pour leur fraction  
excédant  
l'abonnement et/  
ou la commande  
vous permettent  
de bénéficier  
d'une réduction  
d'impôts au  
titre des dons aux  
oeuvres. Un reçu  
est adressé au  
début de l'année  
civile suivant celle  
du versement.

**LIVRES - HORS-SÉRIES**  
**ANCIENS NUMÉROS - COMPILATIONS COULEUR**  
Voir bon de commande sur  
[www.catalaunien.net](http://www.catalaunien.net)

Pour faciliter la gestion de votre adhésion - abonnement, merci de nous indiquer votre courriel :  
.....@.....

## Pour commander

- cochez la ou les cases correspondant à votre commande
- complétez si besoin les colonnes «soutien-don» et «à régler»
- Etablissez votre chèque à l'ordre de l'association

Nouvelle Catalaunie - 16 rue Robert Binet  
51000 Châlons-en-Champagne

**TOTAL du règlement .....€**

M. Mme Mlle Prénom .....  
Nom .....  
Adresse .....  
CP ..... Ville .....

**Pour s'abonner du n° 89 à 92**

Découpez ou photocopiez ce bulletin et adressez-le à  
Association Nouvelle Catalaunie, 16 rue Robert Binet 51000 Châlons-en-Champagne

*L'occupation de Châlons du 4 au 11 septembre 1914 par l'armée allemande a révélé un grand maire, Joseph Servas, et un prélat d'exception, Mgr Tissier. La ville était alors en pleine tourmente et ces deux hommes, que tout a priori opposait, ont trouvé le chemin de la raison pour oeuvrer à l'intérêt général. Ils ne sont pas les seuls, loin s'en faut, à ne pas avoir craint d'affronter l'adversité alors que la patrie était en danger. Ainsi en va-t-il du lieutenant Mendès, un aviateur courageux qui sacrifia sa vie au camp de Châlons, ou encore des soeurs Vatel, insouciantes du danger, ravitaillant des soldats français perdus au milieu des lignes ennemies.*

*De ces huit longues journées d'occupation, on en connaît le détail par le récit qu'en fit Maurice Pierrat dans le Journal de la Marne en 1915, ou encore par celui conservé à la bibliothèque et dû à son conservateur de l'époque, Octave Beuve. On connaissait par contre beaucoup moins bien le quotidien de Châlons et des Châlonnais durant les cinquante mois qui suivirent. Cette lacune est désormais en grande partie comblée avec l'exposition présentée à la bibliothèque que vient compléter une exposition virtuelle fort documentée. Ce numéro du Petit Catalaunien Illustré, comme le suivant, vient judicieusement apporter sa pierre à ce devoir de mémoire.*

*Ce numéro s'intéresse également à un trésor enfoui lors des guerres de Religion par un membre d'une famille châlonnaise. Il fut découvert en 2009 à Pouilly-sur-Meuse, à quelques centaines de mètres après la frontière séparant la Champagne-Ardenne de la Lorraine, et est actuellement visible au musée de Châlons avant de rejoindre le musée Lorrain à Nancy. Etrange coïncidence que cette proximité entre ces deux régions, à l'heure où Châlons se retrouve de nouveau dans la tourmente d'une réforme territoriale qui se télescope avec celle des armées. Demain, peut-être, on ne parlera plus que de feu la Champagne-Ardenne dont l'apparente courte histoire vaut la peine d'être contée. En attendant, la mobilisation des esprits est de mise, et pas seulement pour maintenir l'armée<sup>1</sup>, si, comme le dit le député-maire de Châlons, nous ne voulons pas « nous faire manger tout cru ».*

*Ce sujet, comme bien d'autres, était à l'ordre du jour de notre assemblée générale du 26 juin dernier dont nos adhérents trouveront les comptes-rendus avec ce numéro. Depuis cette réunion, le grand chantier du « Dictionnaire biographique de la Catalaunie & des Châlonnais célèbres, illustres ou mémorables » a bien avancé. Loin de la tourmente, il est sur de bons rails, même s'il a pris un peu de retard. Avant de l'amener à bon port et de lancer sa souscription, nous faisons appel aux albums photos des Châlonnais pour compléter son iconographie. Les vôtres, qui sait, contiennent peut-être une des photos qui nous manquent pour finaliser cet ouvrage.*

**Sabine Schepens**  
*rédatrice en chef*

<sup>1</sup> Pour nos lecteurs qui ne l'auraient pas signée sur la Foire de Châlons, une pétition est en ligne sur le site de la ville. Pluraliste, elle appelle au maintien de l'Armée à Châlons-en-Champagne.

## SOMMAIRE

- 3 Edito : 1914 - 2014 : Châlons dans la tourmente
- 4 Cécile, Camille, Hélène et Marie Vatel
- 6 Le mystère de la tombe du lieutenant Mendès
- 8 Comment Joseph Servas devint maire de Châlons
- 10 Une caution transformée en contribution de guerre
- 12 L'aide à la population
- 12 Comprendre cette guerre
- 13 Des rues à la gloire des vainqueurs de la Marne
- 15 Le défilé des troupes victorieuses
- 16 Cités à l'ordre de la Nation
- 17 Pourquoi cette guerre ?
- 17 Peut-on rire de la guerre ?
- 18 Châlons et les Châlonnais dans la grande guerre
- 19 Un trésor national à Châlons
- 20 Dictionnaire des Châlonnais
- 22 Avis de recherche
- 24 Feu la Champagne-Ardenne ?
- 27 De quelle région parle-t-on ?
- 29 Le sort de la région à la foire de Châlons...
- 29 ...vu par le CESER...
- 30 ... et par la CAC
- 30 Châlons, capitale régionale
- 31 Haute-Mère-Dieu : les façades
- 32 A lire - Conférences

**Dictionnaire des Châlonnais :  
un blog dédié pour se tenir réguliè-  
rement au courant :**  
[http://ledictionnairedes  
challonnais.hautetfort.com/](http://ledictionnairedeschallonnais.hautetfort.com/)

**P** Petit Catalaunien *illustré*



est publié  
et imprimé par  
l'Association  
Nouvelle Catalaunie  
16 rue Robert Binet  
51000 Châlons en  
Champagne

Courriel : [catalaunien@gmail.com](mailto:catalaunien@gmail.com)

site internet : [www.catalaunien.net](http://www.catalaunien.net)

Directeur de la publication

Bruno Malthet

Rédactrice en chef

Sabine Schepens

Reproduction des textes, illustrations

et dessins autorisée sous réserve

d'un accord préalable de leurs auteurs

et de mention expresse.

©

Dépôt légal : septembre 2014

CPPAP n° 0516 G 88031

ISSN 1166 - 0597

SIRET : 397 729 096 00016

pages intérieures imprimées sur papier recyclé

tirage réalisé à l'Espace Catalaunien

7 bis rue Thiers

à Châlons-en-Champagne

# Une caution transformée en contribution de guerre

**Pendant l'occupation allemande, la caution que la ville de Châlons est contrainte de verser se transforme rapidement en contribution de guerre. Fixée à 30 millions, puis 8, elle est ramenée à 500 000 francs après l'intervention conjointe de Joseph Servas, adjoint faisant fonction de maire, et de Mgr Tissier, l'évêque de la ville.**

Le 4 septembre 1914, Châlons est occupé par les Allemands. Le général von Seydewitz prévient Joseph Servas qu'il est considéré comme otage, ainsi qu'un conseiller municipal, M. Petit, et le chanoine Remy. Il exige le versement d'une caution de 500 000 francs en or et en argent, le double s'il s'agit de papier. Servas essaie de négocier, arguant que les caisses municipales ne contiennent que 500 000 francs en billets et 6 000 francs en numéraire, mais le général se fait menaçant avant de finir, après de longs pourparlers, par accepter de ramener ses prétentions à 500 000 francs en billets.

La réalité était pourtant quelque peu différente, Servas ayant dissimulé au fougueux général que les caisses municipales contenaient en réalité 706 000 francs<sup>1</sup>. Mais on ne saurait l'en blâmer. Le versement donne lieu à une quittance assez curieuse : si le cautionnement qui y est visé est bien de 500 000 francs, le

détail des liquidités remises fait état de 506 000 francs<sup>2</sup> ! Les fonds restent toutefois à la mairie, dans une armoire du cabinet du maire, lequel est gardé, ainsi que les otages, par deux sentinelles.

Le 6 septembre, au petit matin, les troupes saxonnes quittent Châlons pour se diriger vers le sud. Le général von Seydewitz, satisfait de l'attitude des Châlonnais, décide de libérer ses trois otages et demande une décharge attestant que le cautionnement antérieurement exigé a bien été restitué. Mais, pour prévenir tout risque, une nouvelle menace vient peser sur leur tête, la peine de mort, et sur celle de leurs concitoyens, une contribution de trois millions, au moindre geste hostile. Une affiche est aussitôt imprimée pour en informer la population.

Le 6 septembre après-midi, l'intendant général von Seckendorff rend visite à Joseph Servas et l'informe que son gouvernement exige du départ

tement de la Marne une contribution de guerre s'élevant à 30 millions de francs. En l'absence du préfet, précise-t-il, c'est au maire du chef-lieu de la verser. L'élu proteste, explique que ses caisses ne contiennent que les 500 000 francs de la caution rendue le matin même, que tous les établissements financiers ont évacué la ville avec leurs réserves et qu'il conviendrait, pour le moins, de répartir cette somme exorbitante entre les maires des chefs-lieux d'arrondissement proportionnellement à leur population. Mais le général allemand ne veut rien entendre, sauf à donner un délai de 24 heures à la municipalité pour réunir la contribution de guerre exigée.

Servas en informe aussitôt la commission extra-municipale qu'il a formée le matin même. M. Dagonet, un de ses membres, suggère que l'on fasse appel à l'évêque de Châlons, Mgr Tissier, le prince de Saxe présent dans la ville étant catholique. L'évêque est aussitôt mandé, arrive à l'hôtel

# Le défilé des troupes victorieuses

**En 1915, Maurice Pierrat fait paraître son récit sur « Châlons-sur-Marne pendant l'occupation allemande ». Il se termine par la journée du samedi 12 septembre 1914 qui voit défiler en ville les troupes françaises victorieuses de la première bataille de la Marne. Poursuivant l'armée allemande qui bat retraite, elles passent devant le général Foch, place de l'Hôtel-de-Ville.**

«Rapidement, Châlons s'est pavoisé. A la mairie, sur les façades des maisons, par toute la ville délivrée, nos trois couleurs flottent joyeusement. Bientôt elles apparaissent également au-dessus de nous, portées par un de nos avions qui plane à faible hauteur et dont on distingue à merveille les cocardes. C'est le premier de nos gracieux oiseaux qu'il nous soit donné de revoir. On contemple longuement ses rapides et souples évolutions et l'on se sent rassuré par la garde vigilante qu'il monte dans notre ciel.

«Peu à peu vient le gros de l'armée. De l'artillerie succède à l'infanterie, non moins fêtée, non moins applaudie : on admire les artisans de la victoire : nos [canons de] 75, fins et élégants, dont quelques-uns portent sur leur robe grise de rudes traces de la bataille.

«L'enthousiasme est à son comble. On ne se lasse pas d'acclamer nos glorieux soldats. Sur tout leur parcours,



*12 septembre 1914 : le retour des soldats français, place de l'Hôtel-de-Ville, bibliothèque Pompidou, fonds iconographique.*

dans toutes les rues, on leur distribue toujours largement pain, café, chocolat, fruits, tabac, malgré la rareté de ces provisions, dérobées, au prix de quelles ruses, à la goinfrie des Saxons. Mais de quoi ne se priverait-on pas pour nos libérateurs !

«Soudain, au milieu des colonnes qui coulent comme un fleuve immense, on voit arriver sur la place de l'Hôtel-de-Ville un cortège de voitures automobiles. Des officiers généraux et supérieurs en descendent. Parmi eux se trouve

le général Foch, commandant la 9<sup>e</sup> armée ; et tandis que le grand chef, debout devant le monument Carnot, préside à l'entrée dans notre ville de ses troupes victorieuses, son état-major s'installe à la Préfecture.

«Sans souci de la fatigue occasionnée par l'effort formidable qu'ils soutinrent huit jours durant, nos soldats, pleins d'entrain et d'espoir, ne font que traverser la ville ; empruntant nos artères principales, ils gagnent les routes de Suippes et de Reims et vont à l'ennemi... Les premières batteries

# Feu la Champagne-Ardenne ?

**Hier Champenois, aujourd'hui Champardennais, que serons-nous demain ? La réforme territoriale en cours, sensée remédier au mille-feuilles administratif, est loin d'avoir dit son dernier mot. Avant de s'intéresser à demain, il n'est pas inutile de comprendre comment la Champagne s'est transformée en Champagne-Ardenne.**

L'antique comté de Champagne, qui entoure celui de Châlons, est intégré au domaine royal au début du XIV<sup>e</sup> siècle tandis que la comté-pairie de Châlons, sensée relever de l'autorité de l'évêque de la cité, a déjà perdu de son sens depuis longtemps. Si elle subsiste jusqu'à la Révolution, elle n'est plus qu'une source de revenu pour son bénéficiaire dont la désignation relève du roi. L'évêque – comte perd peu à peu quasiment toute souveraineté et pouvoir politique sur la cité, pour ne conserver qu'une parcelle de la justice, au profit des institutions royales et communales.

A la veille de la Révolution, si l'unité judiciaire reste à faire, celle de la généralité de Champagne est une réalité administrative débordant les frontières de l'actuelle région Champagne-Ardenne. Si le nord des Ardennes en est exclu, elle englobe une grande partie de l'Aisne et, dans une moindre mesure, de la Meuse, de l'Yonne et de la Seine-et-Marne. Mais sa vaste étendue pose quelques soucis au der-



*XVIII<sup>e</sup> siècle : la généralité de Champagne*

nier intendant de Champagne, Rouillé d'Orfeuil, qui préconise sa division en départements et obtient que son fils

soit nommé sous-intendant afin de l'aider dans sa tâche.

La Révolution l'entend et

# Conférences

entrée gratuite

## Au musée de Châlons

Salle Vendel, passage Vendel à Châlons-en-Champagne

La découverte du Trésor de Pouilly sur Meuse et son **identification** par Maxence Hermant  
Jeudi 6 novembre à 18h30

L'orfèvrerie religieuse en Champagne du nord au **XVI<sup>e</sup> siècle** par Maxence Hermant  
Jeudi 4 décembre à 18h30

## A la DRAC Champagne-Ardenne

3 rue du faubourg Saint-Antoine - 51037 Châlons-en-Champagne  
t. 03 26 70 36 88 - [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Champagne-Ardenne](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Champagne-Ardenne)

### Les artistes camoufleurs

Mardi 30 septembre 2014 de 18h à 19h30  
Par Patrice Alexandre, sculpteur et professeur, chef d'atelier à l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Paris

### Richesse et diversité des musées en Champagne-Ardenne

Mercredi 8 octobre 2014 de 13h15 à 14h

### Existe-t-il des oeuvres et donc des musées mineurs ?

Mercredi 22 octobre 2014 de 13h15 à 14h  
et mercredi 29 octobre 2014 de 13h15 à 14h

### Comment préserver les trésors d'églises en Champagne-Ardenne ?

Mardi 4 novembre 2014 de 18h à 19h30  
Par Isabelle Loutrel, conservatrice du patrimoine à la DRAC Champagne-Ardenne

### Les églises de Troyes

Mardi 18 novembre 2014 de 18h à 19h30  
Par Bernard Ducouret, conservateur au Service régional de l'Inventaire - Direction de la Culture du Conseil Régional de Champagne-Ardenne

### « Le Portement de Notre-Dame » ou l'évolution d'un style d'imagiers au cours de cinq siècles

Mardi 25 novembre 2014 de 18h à 19h30  
Par Jean-Claude Menou, historien d'art, ancien directeur de la DRAC Champagne-Ardenne, ancien conservateur de plusieurs domaines nationaux et inspecteur général du patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication

## De la SACSAM

Salle de Malte, rue du Lycée à Châlons-en-Champagne

La cathodoluminescence par JJ Valette et V. Bardin  
Un Châlonnais remarquable, Emile Schmit par JJ Charpy  
samedi 4 octobre à 14h30 et 15h30

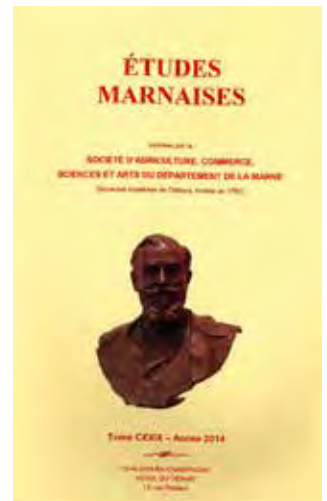
L'anoblissement de Colard de saulx par G. Bonnafous  
Fresque des Vivants et des morts de Mœurs par J. Fusier  
samedi 15 novembre à 14h30 et 15h30

Ouvrage sur l'histoire de Reims par V. Beaulande et F. Collard  
OGM ou OGM ? par G. de Manheulle  
samedi 13 décembre à 14h30 et 15h30

# A lire

Les ouvrages publiés dans notre rubrique **A lire** sont également présentés sur notre site internet : [www.catalaunien.net](http://www.catalaunien.net)

«Etudes marnaises» publiées par la SACSAM, tome CXXIX, année 2014. La couverture de ce 129<sup>ème</sup> volume reproduit le buste de Léon Bourgeois dont Alexandre Niess présente la vision sociale à travers ses discours. Franck Collard nous invite à découvrir « la crosse envenimée » ou les « fortunes et infortunes de Pierre de Latilly, évêque de Châlons, garde du sceau de Philippe le Bel ». Si Alain Villes s'intéresse aux « anciennes flèches de la cathédrale de Châlons en Champagne », et plus particulièrement celles antérieures à l'incendie de 1668, Jacques Wersinger revient, quant à lui, sur « la question du saint-Nombril » en se livrant à « une enquête policière historique » aboutissant peut-être à la résolution de cette énigme . Au total, ce sont 12 études qui sont ainsi présentées dans ce volume qui contient un supplément graphique à l'étude « La Marne, rivière vivante » publiée en 2012. **SACSAM, hôtel du vidamé, 13 rue Pasteur à Châlons, 2014, 352 p +36 p, 34 €**



« Châlons et les Châlonnais dans la grande guerre » publié par la ville de Châlons. Dû aux services des Archives municipales et de Documentation de la ville de Châlons, cette brochure vient compléter l'exposition en cours à la bibliothèque (cf. p 18). Elle décrit, au fil du temps, les sentiments qu'ont connu Châlons, ses habitants, ses soldats, de l'effroi de l'occupation à la joie de la victoire. **Ville de Châlons, collection Histoire d'une ville, 2014, 68 p, 3 € (disponible à la bibliothèque).**

« Trésors enfouis de la Renaissance - Autour de Pouilly-sur-Meuse ». Ouvrage collectif. Le trésor de Pouilly-sur-meuse a justifié une véritable enquête historique. Cert ouvrage présente le résultat de ces recherches. La vaisselle de ce trésor est replacé en situation et ancrée dans la réalité quotidienne des usages de la table du XVI<sup>e</sup> siècle. **Editions de la Rmn - Grand Palais, 2011, 128 p, 28 € (disponible à la boutique du musée).**

